



Le Bulletin n°4

Publication interne de l'association, rédigée, mise en page et réalisée par l'association.

Georges Weis

La ferme Saint Georges

Le captage d'eau à Lorry



Georges WEIS

Aujourd'hui dans les dépliants offerts aux visiteurs qui s'arrêtent à l'office du tourisme de Metz, il est proposé, outre la découverte de l'exceptionnel patrimoine historique de la ville, un circuit dans le quartier qui relie la porte Serpenoise à la gare. C'est un phénomène nouveau. Il y a quelques années encore, Metz ne reconnaissait pas cet ensemble urbain, construit par les allemands, comme attaché à son histoire. Ou du moins le trouvait-on trop chargé de symbole pour envisager de l'aimer, de le montrer. Le regard des nouvelles générations permet de lui trouver un caractère qui, en se dégageant du contexte de l'annexion, le hisse dans l'échelle des valeurs et, pour reprendre le vocabulaire du dépliant touristique, le porte au rang de «ville impériale». Belle promotion, heureuse évolution.

Dans nos villages des côtes sur le mont Saint Quentin, le temps qui a passé, autorise aussi une découverte dépassionnée des empreintes laissées par la période de l'annexion. Quart de siècle au cours duquel s'est développée une activité dont l'importance n'a pas pu manquer de s'inscrire dans le quotidien des habitants de l'époque.

Et c'est ce quotidien qui motive le travail de notre jeune association. Ainsi nous sommes partis à la découverte des ouvrages militaires, ce qui nous a amenés à Georges Weis, donc à Lessy et à la ferme Saint Georges, qui était alimentée en eau par le captage de la source du « Rhône » à Lorry-lès-Metz.

Nous consacrons nos bulletins n° 4 et 5 à ce parcours passionnant.

Le président

Georges WEIS (l'homme)

Jean Marie REITZ



Sa petite fille le décrit ainsi : « Je revois mon grand-père ! Il était large d'épaules, avait des yeux bleu clair, une barbe et un large front. Un col à coins cassés avec un petit nœud papillon. À un bouton de sa veste pendait son cachet. Nous les enfants nous avons peur de lui, je crois que c'était à cause de la barbe. Nous riions quand il jouait de sa flûte en porcelaine, elle était blanche avec des motifs bleus. Notre joie était encore plus grande quand il prenait l'accordéon en se balançant de gauche à droite. À notre anniversaire et à notre fête, il nous faisait cadeau d'une pièce en or. Pourtant il n'avait rien de l'homme riche, il avait l'apparence d'un homme tout simple. Ce n'est que bien plus tard que nous avons appris qui était notre grand-papa. »

Il est né en 1843 à Landstuhl dans le Palatinat où son père, forgeron et maréchal-ferrant, meurt en 1854. Cette mort prématurée le conduit à travailler très tôt dans les mines de plomb où il s'initie à l'utilisation de la dynamite et comprend rapidement tout l'intérêt de l'utilisation judicieuse de cet explosif. Il réussit à intégrer l'école des mines et à acquérir une solide formation d'ingénieur.

Il épouse Elisabeth Didier qui ferait partie de la grande famille des Didier, maîtres de poste à Landstuhl et Kaiserlautern sur la Grande Route Impériale de l'époque napoléonienne sur l'axe Paris Mayence. On comprend mieux l'anecdote familiale racontée par Agnès dans son livre « So war es in Lothringen » qui veut que Napoléon et sa suite s'étant arrêtés pour ferrer des chevaux, l'empereur aurait jeté un regard intéressé vers la mère de G. Weis « femme fière au regard pénétrant ».

La guerre de 1870 lui donna l'occasion d'exercer ses talents : au cours du siège de Paris il mène à bien une opération de réouverture d'un tunnel de chemin de fer au rôle stratégique important. Les autorités militaires allemandes s'en souviendront quand il s'agira de lui confier le renforcement des fortifications lorraines ou de l'île Hélioland.

En 1872, alors qu'il est père de trois enfants et sans fortune personnelle, comme beaucoup de ses concitoyens, il quitte sa Rhénanie pour venir s'installer en Lorraine à Woippy. Il y fonde une entreprise de travaux publics qui profitera des gigantesques travaux militaires entrepris à Metz et dans sa périphérie.

Entre 1879 et 1881 il construit la ferme Saint-Georges et y élit domicile, son rêve de devenir agriculteur était réalisé ; mais son esprit d'entreprise et les pressantes sollicitations de l'administration furent les plus forts.

En 1886, son épouse Elisabeth décède, sa fille aînée Maria Anna a quatorze ans et Marie, la plus jeune, quatre ans. Les candidates à la « succession » ne manquent pas et après avoir pris l'avis de son aînée, Georges Weis se remarie au mois de décembre de la même année avec Eva Mayer, elle aussi née à Landstuhl, de dix ans sa cadette et répondant au joli diminutif de Maripche.



Maria Eva WEIS.

À partir de 1890 il est appelé à fortifier l'île Hélioland au large de Hambourg, chantier qui viendra confirmer sa notoriété de grand entrepreneur et assurer sa fortune. Ses nombreux déplacements l'incitèrent à se rapprocher des moyens de communication. C'est ainsi qu'il acheta et aménagea ce qui allait devenir le domaine viticole Sainte-Anne (*Weingut Sainte Anne*). Dans le même temps il installait une nouvelle ferme au Ban-Saint-Martin sur le même modèle que celle de Saint-Georges avec encore davantage de capacités laitières (d'où son appellation de laiterie).

Pendant cette vingtaine d'années, Georges Weis participera activement à la vie du village de Lessy.



Photo J-M Reitz, novembre 2003.

Il décède subitement à Francfort le 22 octobre 1903, alors qu'il rentrait d'un de ses nombreux voyages d'affaires. Il fut inhumé à Lessy, ses obsèques furent solennelles, les marques de sympathie et les condoléances arrivèrent de toute part, laissons raconter sa petite fille : « des montagnes de couronnes et de gerbes entourées de rubans aux lettres d'or, des uniformes et des hauts de forme, des cultivateurs sanglotants. La fanfare joua *Ich hatt' einen Kamaraden* (J'avais un camarade) ».

Son épouse le rejoignit dans l'imposante tombe de marbre noir, quelques jours après, le 12 novembre 1903.

Bibliographie

Agnès Ernst Weis, *So War es in Lothringen*, Frankfurt am Main, 1956.

Gabriel Hocquard, *La Maison Sainte-Anne*.

Abbé J. Léoutre, *Histoire, contes et documents*.

G. Klopp, *Histoire du mont Saint-Quentin*, mars 1998.

Cl. Gérard, *Histoire de la Lorraine*, Éditions Mars et Mercure, 1977.

Remerciements à Madame Odette Van Egroo, Rémi Matte, René Kieffer.

La ferme Saint-Georges (*Hofgut St Georg*)

Véronique LE BER



Photo de la ferme en arrivant de LESSY

Présentation géographique de la ferme

La ferme est située sur le plateau de la commune de Lessy, une partie des terres empiètent sur les bords communaux de Lorry-lès-Metz et de Châtel-Saint-Germain.

Georges Weis a acheté en 1879 cent soixante-trois hectares d'un seul tenant, essentiellement des terres boisées, du terrain militaire et des fortifications.

Les travaux de défrichage débutent en 1879, la ferme est achevée en 1881.

Ce plateau calcaire n'est pas fertile, c'est un terrain accidenté, mais qui se prête bien aux cultures fourragères.

Deux problèmes importants sont liés au lieu :

Exposition aux vents forts dominants d'ouest : ce problème a été résolu par l'implantation d'une double rangée de tilleuls.



L'entrée de la ferme.



La double rangée de tilleuls.

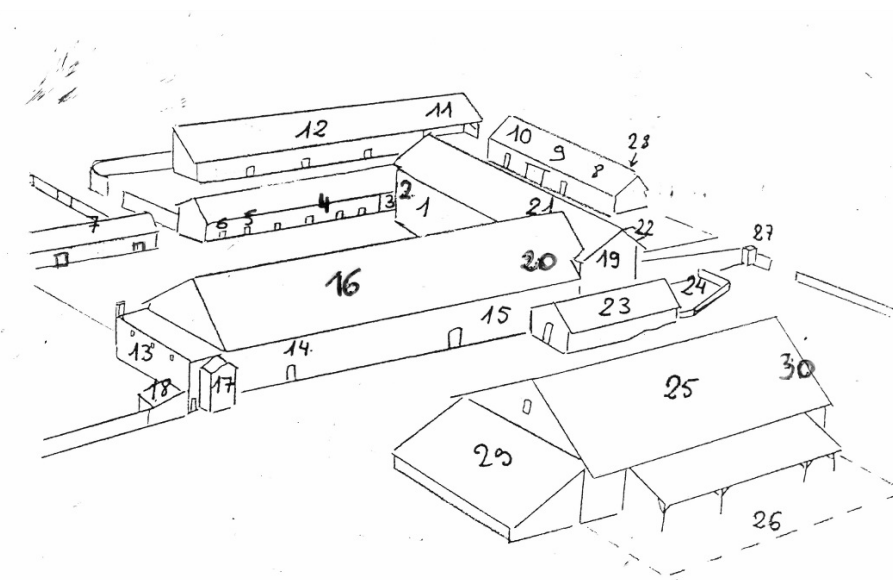
Le problème le plus délicat est l'absence d'eau, aucune source, aucun ruisseau dans les environs.

Georges Weis et la ferme Saint-Georges

Georges Weis (cf. sa bibliographie) est alors une notabilité de la région, un grand entrepreneur : ce qui lui permet d'acquérir par tractation des terrains en échange de participation aux travaux de la commune de Lessy.

À cette époque son travail de bâtisseur de fortifications ne le satisfait pas vraiment : il se reproche de travailler pour la guerre et pour la haine.

La ferme Saint-Georges lui permet de réaliser un de ses vieux rêves : devenir agriculteur, tout en demeurant entrepreneur, le plateau possédant des carrières de pierres à chaux et des carrières de pierres de Jaumont.



Présentation de la ferme

- 1) Habitation principale
- 2) Buanderie-four à pain
- 3) Remise à outillage
- 4) Logement des ouvriers
- 5) Logement des ouvriers
- 6) Logement des ouvriers
- 7) Écurie à chevaux
- 8) Bureaux
- 9) Forge
- 10) Magasin pour outillage
- 11) Hangar
- 12) Écurie à chevaux
- 13) Étable pour les veaux
- 14) Étables



- 15) Étables
- 16) Porcherie et logement des vachers
- 17) Cage d'escalier
- 18) Entrée de la cave
- 19) Cave à betteraves
- 20) Laiterie
- 21) Grenier à grains →
- 22) Clapier à lapins
- 23) Porcherie
- 24) Parc à cochons
- 25) Hangar à céréales →
- 26) hangar en bois
- 27) WC
- 28) Bascule pour peser les charrettes
- 29) Bergerie
- 30) Remise à matériel



Quelques caractéristiques de la ferme

L'aspect de la ferme à sa construction ne semble guère avoir changé.

C'est une ferme de type bourgeoise, dirigée par Georges Weis comme une entreprise. La cour est une cour d'apparat. Il y a un jardin d'agrément où se situe une grotte surmontée de la statue de Saint-Georges terrassant le dragon et renfermant une minuscule chapelle.

La ferme est exemplaire à son époque pour le modernisme de ses installations.

Tout y est conçu pour faciliter le travail, réduire les nuisances et apporter du confort à ses occupants.



L'habitation principale et la cour.



Saint-Georges terrassant le dragon.

Systeme d'alimentation en eau de la ferme

C'est une alimentation par collecte des eaux de gouttière rassemblées dans des citernes. Trois pompes permettent le relevage des eaux jusqu'au réservoir placé dans le grenier.

La ferme est aussi alimentée par une source de la commune de Lorry-lès-Metz. L'eau de la source est refoulée dans une conduite par un système de pompe à bélier. L'eau provenant de Lorry-lès-Metz transite par le réservoir de stockage situé au grenier à foin d'où elle est redistribuée à pression constante dans les différents bâtiments de la ferme. Le dispositif est détruit pendant la guerre 1939-1945. Il est remplacé par un branchement sur le réseau du Syndicat intercommunal des eaux de Gravelotte et de la vallée de l'Orne (Siegvo) qui alimente Lorry-lès-Metz.

La conception de l'étable

L'étable est en deux parties séparées par le logement des vachers et conçue pour accueillir une centaine de bêtes. La grande nouveauté réside dans le fait que les animaux sont tournés vers l'allée centrale avec auges et râteliers alimentés par un chariot qui pouvait se déplacer dans toute la longueur de l'étable et depuis une trappe descendant du grenier. Le nettoyage est facilité par un ingénieux système d'évacuation souterraine des purins. Les animaux sont abreuvés par un système de pompes à bras qui envoient l'eau des citernes dans les réservoirs du grenier. De là l'eau est distribuée par gravité dans les abreuvoirs des étables.



Les betteraves sont amenées par un wagonnet dans les mangeoires. Le fenil est directement accessible aux charrettes par une rampe. Il bénéficie d'un système d'aération modulable et de portes métalliques pare-feu. La salle des bidons est au bout de l'étable à proximité de la laiterie où l'on fait le beurre et le fromage.

La forge

Une très belle forge permet l'entretien du matériel et le ferrage des chevaux.

N.B. Les résultats de la ferme sont tellement probants que Georges Weis construit une ferme de 290 ha au Ban-Saint-Martin sur le même modèle et fait frapper une monnaie laitière valant pour la production des deux fermes.



L'après-Weiss

En 1903 Georges Weis décède en Allemagne. Ses biens sont mis en vente aux enchères publiques.

L'héritage

Un arrangement permet à ses filles nées d'un premier mariage de récupérer la ferme. La ferme est prise en gérance.

1918-1940

Après 1918, les biens de la ferme sont placés sous séquestre et les occupants expulsés.

En 1920, les fermes Saint-Georges et Saint-Martin sont données par l'état français à la famille MATTE en tant que dommages de guerre.

Jean-Marie Matte reçoit la ferme Saint-Georges, il l'exploite jusqu'en 1933 et la revend à son frère Léon qui de son côté revend la ferme du Ban Saint-Martin.

Le déménagement entre les deux fermes s'achève en 1937.

L'exploitation est alors prospère.

Uebersetzung.
Etude de M^e WEBER, notaire à Metz, rue du Palais 24.

ADJUDICATION SUR LICITATION

Le LUNDI, 12 DÉCEMBRE 1904, à 2 heures de relevée, à Longeville, au domicile de Madame Schaller, aubergiste, M^e Weber, notaire à Metz, procédera à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession de M. Weis de Lessy, savoir :

1. La **ferme de Saint-Georges** près Lessy d'une contenance d'environ 186 hectares.

2 La **propriété vinicole de Lessy** avec château, parc, grands bâtiments de bureau et de cave avec environ 3350 hectolitres de futailles, vignes, vergers et jardins, d'une contenance d'environ 41 hectares.

3. La **ferme de Ban-Saint-Martin** d'une contenance totale d'environ 290 hectares.

4. La **conduite d'eau de Longeville** avec les terrains y appartenant d'une contenance d'environ 10 hectares.

5. La **carrière d'Amanvillers** d'une contenance d'environ 23 hectares.

6. Des **bois sur les territoires de Saulny, Amanvillers et Mackenhofen** d'une contenance de 47 hectares.

7. Un **pré sur le territoire des Etangs** d'une contenance de 335 ares.

8 La propriété dite „**Tullerie de Vaux**“ sur la route de Moulins à Ars, d'une contenance de 62 ares 58 centiares.

9. Le **monlu de Goglo** sur le territoire de Sainte-Ruffine avec 15 ares 63 centiares de superficie.

10. La **sablonnaire de Saint-Pierre** près Thionville d'une contenance de 2 hectares 97 ares.

11. La **propriété de Guentrange** près Thionville avec maison de maître et 2 hectares 61 ares de vignes et jardins.

Fait partie des fermes le train de culture complet, de la propriété de Lessy tout le matériel de cave et de pressurage ainsi que tous les vins se trouvant en cave.

Pour visiter et déguster, s'adresser à M. Liebel à Lessy près Metz, par Moulins.

Il sera délivré, sur demande, copie des déclarations parcellaires des immeubles par le notaire sous-signé, en l'étude duquel on pourra aussi prendre connaissance des clauses, charges et conditions de la vente.

L'officier ministériel chargé de la vente :
Weber, notaire.

1940-1945

En septembre 1940 la famille Matte est expulsée dans la Drôme ; le gouvernement allemand place un fermier d'état.

En septembre 1944 le fermier repart pour l'Allemagne et tout l'hiver la ferme est livrée au pillage.

Léon Matte revient en mars 1945.

La défaite allemande a entraîné de nombreux dégâts aux bâtiments (bombardements alliés, car la ferme est située à proximité des forts).

L'après 1945

Les réparations sont remboursées sur présentation de factures. Elles ne sont pas menées à terme.

Un tracteur américain ainsi que huit prisonniers allemands sont attribués à la ferme.

Léon Matte meurt en 1954, la ferme est remise des dégâts subis. Madame Matte poursuit l'exploitation de la ferme jusqu'en 1956.

Rémy, Simone, Paul et André Matte, les enfants reprennent la ferme.

En 1966, il ne reste à la ferme que Remy et Simone.

Ce sont eux qui exploitent encore la ferme actuellement.

L'évolution des cultures

Élevage laitier : Georges Weis a développé l'élevage laitier pour la vente de lait à la ville de Metz.

Cultures céréalières : grands champs de blé, orge, seigle pas très fertiles (pierres calcaires).

Cultures de betteraves jusqu'en 1960.

La vigne : sur les coteaux en complément de la production de la maison Saint-Anne à Lessy.

Élevage : 100 hectares de prairie.

Élevage de bovins.

Élevage de porcins jusqu'en 1966.

Chevaux : 30 chevaux, au départ utilisés pour la construction des forts.

Basse-cour (pigeons et poules).

Conclusion

Aujourd'hui, il reste essentiellement l'exploitation de l'élevage bovin, quelques cultures céréalières et une petite basse-cour, car désormais les bâtiments sont inadaptés à la culture moderne.

Cette ferme est un patrimoine laissé par un entrepreneur hors du commun, une richesse architecturale de l'écrin du Saint-Quentin.

Captage des eaux du Rhône à Lorry-lès-Metz

François COURTADE

L'alimentation en eau de la ferme Saint-Georges nous ramène à Lorry-lès-Metz, aux sources du Rhône. Georges Weis montre, là encore, sa capacité à entreprendre, mais ses vues vont bien au-delà des seuls besoins de la ferme.

Un vent de contestation se lève, le conseil municipal se divise, la justice est saisie, la presse locale rend compte... Nous essayons de retrouver le fil des événements.

Notons qu'ils ont conduit à la situation actuelle et que dans l'indifférence générale, la ville de Metz et la Société Mosellane des Eaux viennent de remettre à neuf le captage et les conduites qui emmènent l'eau des sources du Rhône vers le réseau messin.



Lorsque Georges Weis décide de construire la ferme Saint-Georges sur le plateau de Lessy, le problème de l'alimentation en eau d'un établissement de cette importance ne lui échappe pas.

Mais le plateau n'offre pas de ressource au niveau de la ferme. La nature des couches géologiques et leur disposition font que l'eau de pluie s'infiltré jusqu'à rencontrer une surface imperméable qui affleure à mi-hauteur des côtes. Alors les sources sont nombreuses et abondantes et ont fixé nos villages de Lorry-lès-Metz, Plappeville, Scy, Lessy.

L'eau de pluie

Dans la construction de sa ferme, Georges Weis prévoit la récupération des eaux de pluie tombant sur les vastes toitures. Plusieurs citernes enterrées les recueillent. Un réseau de tuyaux et de pompes permet de les remonter dans un réservoir au grenier d'où elles sont redistribuées par gravité.

On sait qu'il pleut en Lorraine, de là à penser que le ruissellement des toitures est suffisant pour tous les besoins de l'exploitation... Toujours est-il que Georges Weis, dès les années 1879/80, fait appel aux sources de Lorry-lès-Metz. Le conseil municipal ne manque pas de lui facturer le service. En séance du 29 août 1880 :

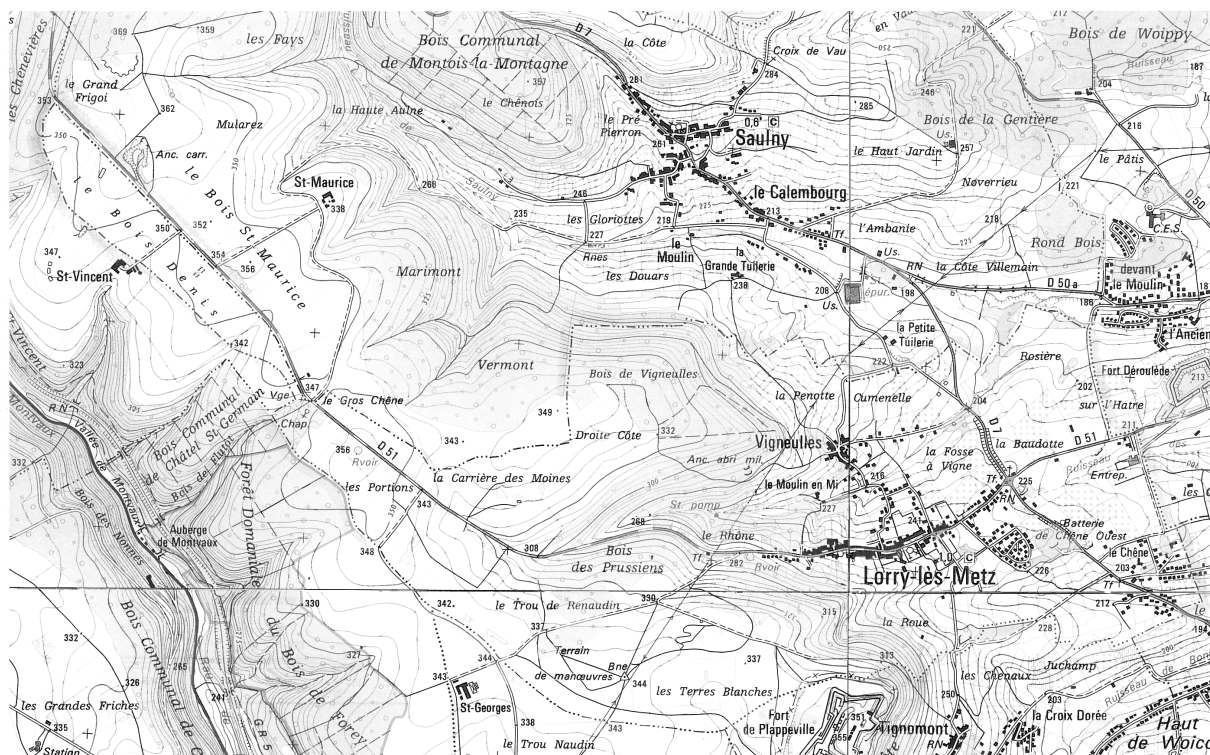
Le Conseil municipal, vu la prise d'eau faite dans les fontaines Dupays et du Thème par Monsieur Weis, propriétaire de la ferme St. Georges pendant l'année 1879/80, et l'occupation d'environ un hectare lieu dit Cron Renaudin, demande au dit Weis 1. la somme de cinquante Marks à titre d'indemnité et de location jusqu'au 31 Décembre prochain, 2. la réparation de la fontaine Dupays, consistant en réparations et recouvrement le pourtour des murs de la fontaine et de ceux du bassin, ensuite la cession de deux cent cinquante grammes d'eau fournis à la commune.

La fontaine Dupays est dans la Grand'Rue, un peu en dessous de la propriété de madame Carré de Malberg. Elle a disparu aujourd'hui. La fontaine du Thème existe toujours, un peu plus haut, à l'entrée de la rue du Lavoir. Des sources alimentent les fontaines, abreuvoirs, lavoirs qui, avec les puits des particuliers, couvrent les besoins en eau du village. Mais en période de sécheresse l'eau manque parfois. Par contre dans le vallon entre Lorry-lès-Metz et Vigneulles le Rhône a, lui, un débit important. Il fait tourner trois moulins. Georges Weis va profiter de cette ressource.

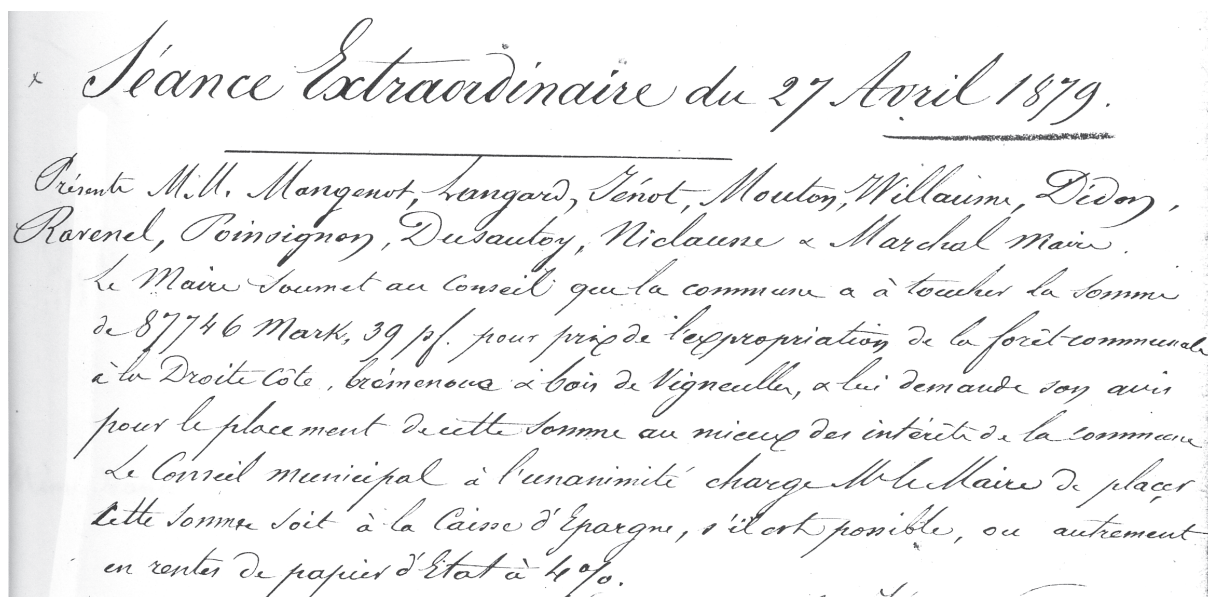
Le captage d'eau pour la ferme Saint-Georges

Dès l'annexion les autorités allemandes entreprennent de terminer la ceinture fortifiée qui doit protéger Metz. De grandes surfaces sont expropriées pour la Fortification. À Lorry-lès-Metz, qui se trouve sur le tracé de cette couronne, de nombreux particuliers, mais aussi la commune, doivent céder des terrains. Pas toujours de bonne grâce. Dans une délibération du 14 avril 1877 le conseil municipal fait remarquer qu'il « accepte à l'unanimité l'expropriation de ladite forêt, attendu qu'une opposition de sa part serait sans résultat, et cependant il y aura une grande perte pour les habitants ».

La Fortification exproprie notamment un vaste ensemble de parcelles qui va du Trou Renaudin sur le plateau, au Bois de Vigneulles en passant par le Rhône, la Cremeneau et la Droite Côte



Dans le registre des délibérations du conseil municipal :



Sur ces terrains se trouvent les sources de la Crémeneau et du Rhône.

Or, la Fortification n'a pas besoin de tous les terrains qu'elle a acquis... et Georges Weis, qui, soit dit en passant, travaille à la construction des forts, devient propriétaire de certains terrains, en particulier de ceux contenant les sources de Lorry-lès-Metz. Dans le compte rendu du conseil municipal du 3 avril 1893 le Maire indique que la...

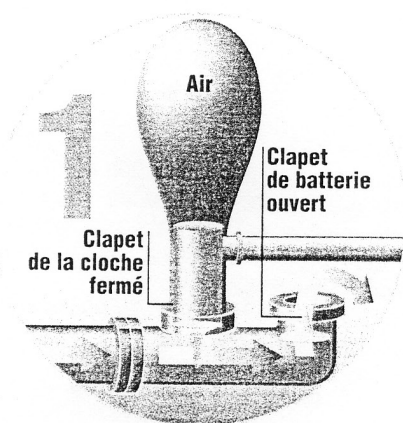
Commune ne possède point de terrain sur lequel se trouvent les eaux du Rhône et de la Crémeneau; lesdites sources se trouvent sur des terrains appartenant à M^r Weis;

Georges Weis installe une pompe originale dite béliet hydraulique, qui permet de faire monter l'eau jusqu'à la ferme sans autre énergie que celle produite par l'écoulement de l'eau.

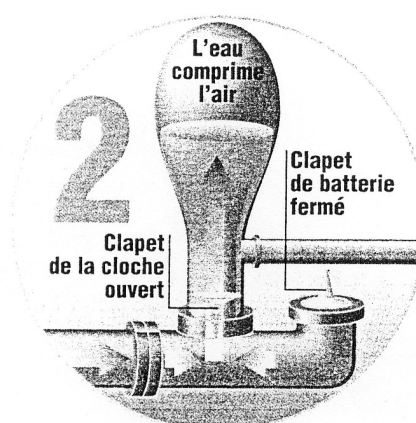
● Systèmes hydrauliques autonomes

Béliers : pomper l'eau sans moteur

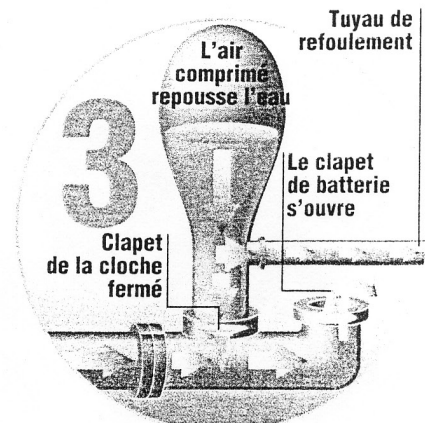
Moins répandus que les éoliennes, miniturbines ou pompes solaires, les béliers hydrauliques permettent d'approvisionner en eau des sites isolés.



Le clapet de batterie est ouvert et l'eau provenant de la source située en amont du béliet hydraulique s'écoule au travers de la conduite de batterie et par l'orifice libéré par la position du clapet...



L'augmentation de la vitesse d'écoulement de l'eau provoque la fermeture du clapet de batterie. Ce brusque arrêt de l'eau provoque l'ouverture rapide du clapet de la cloche. L'eau entre dans la cloche et comprime l'air enfermé dans celle-ci...



C'est l'augmentation de la pression de l'air dans la cloche qui referme le clapet de cloche et envoie l'eau dans le tuyeau de refolement... Il se produit alors une dépression sous le clapet de batterie qui s'ouvre de nouveau. L'eau reprend de la vitesse et le cycle recommence indéfiniment et automatiquement.

C'est ainsi que la ferme Saint-Georges lie sa destinée à Lorry-lès-Metz.

La laiterie de Ban Saint Martin

Georges Weis construit une autre ferme, une laiterie, au pied du mont Saint Quentin sur la commune de Ban Saint Martin à la frontière de Longeville-lès-Metz. Cette exploitation ne survivra pas à la poussée urbaine des communes qui l'entourent. Ses bâtiments deviendront : garage, super marché, laboratoire pour une société de produits chimiques ; France Télécom en occupera une partie ; récemment ce qui fut l'habitation a fait l'objet d'un important réaménagement immobilier. On peut encore voir au sortir de Ban Saint Martin sur la route touristique du mont Saint-Quentin, l'imposant bâtiment construit pour servir d'écurie et son immense toiture.

Recueillait-elle aussi l'eau de pluie ?

Il paraît curieux, compte tenu de son implantation, qu'on ne trouve pas sur place le moyen de pourvoir aux besoins en eau de cette ferme. Pourtant, Georges Weis entreprend de la raccorder aux sources de Lorry-lès-Metz en passant par La Bonne Fontaine et Les Frières.

L'eau de la discorde

Comme il est dit plus haut les fontaines, les abreuvoirs et les lavoirs de Lorry-lès-Metz sont alimentés, au moment de l'annexion, par les sources qui sont captées aux abords de la Grand'Rue. En période de sécheresse leur débit diminue et le service n'est pas toujours satisfaisant.

Georges Weis, qui envisage d'emmener l'eau du Rhône et de la Cremeneau jusqu'à sa ferme de Ban-Saint-Martin, propose d'inclure dans son projet l'alimentation des fontaines du village. Son offre prévoit une dépense initiale d'installation... mais laisse présager pour la suite, une facturation de l'eau fournie. Le 14 août 1892 « *Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du devis pour l'établissement d'une conduite d'eau pour la commune et de l'offre de M. Weis de la faire pour 15 000 marks, le Conseil Municipal trouvant ce chiffre trop élevé, il charge M. le Maire d'entrer en pourparlers avec M. Weis en vue d'une réduction du prix* ».

Le Maire obtient-il une réduction ?

En fait les conseillers municipaux se persuadent qu'il suffirait, avec une dépense minime, de réparer les captages existants pour réaligner correctement et gratuitement les fontaines.

Séance Du 25 Septembre 1892.
Présents M.M. Dusautoy, Périm, Donnet, Dison, Coiratin, Willaume, Poincignon, Niclausse, Marchal, maire.
Le Conseil municipal, vu la lettre de M. Weis, en date du 20 Septembre et, concernant la conduite d'eau à établir pour la commune de Lorry, refuse de prendre de l'eau de la dite conduite en regard au prix élevé de construction demandé de la part de la commune.

Le Maire, quant à lui, soutient le projet de Georges Weis.

« L'affaire » : démission puis retour des conseillers municipaux.

L'affaire éclate et fait grand bruit dans le village. La presse s'en empare.

Laissons un habitant de Lorry-lès-Metz s'exprimer dans les colonnes que le journal « Le Courrier de Metz » publie le 12 novembre 1892 :

Pendant que nous sommes en rase campagne, regardons autour de nous. Lorsqu'on se rend de Lorry à Metz, on remarque non loin de la Bonne-Fontaine sur sa gauche, et quand on va de Metz à Lorry sur sa droite, un bâtiment en construction d'un aspect assez singulier. Le voyageur non au courant de nos affaires, s'arrête-là pour l'examiner, et finit peut-être par demander aux ouvriers ce qu'ils bâtissent-là. Ils

lui répondent que c'est le Château-d'Fau, destiné à distribuer les sources de Lorry dans les divers établissements que M. Weis, fermier à Saint-Georges, possède au pied de nos collines et dont le principal est la laiterie du Ban Saint-Martin. Beaucoup de vos lecteurs connaissent M. Weiss, tout au moins de réputation, c'est un homme qui fait bien ce qu'il fait et qui ne néglige aucun moyen de corriger, d'améliorer, de perfectionner ce qu'il a une fois entrepris de créer. Ce n'est donc pas du tout à lui que nous en voulons en écrivant cet article.

Entrepreneur, éleveur actif et vigilant, il croit être dans son droit il en use il n'y a rien à lui reprocher si personne ne met des bâtons dans les roues.

Les sources qu'il se propose de prendre et d'amener à son bâtiment en laissant toutefois des concessions d'eau moyennant finances à tous les propriétaires qui se trouveront à portée, viennent directement du ban de Lorry, et se trouvent situées tant sur ses propres terrains que sur d'autres, appartenant auparavant à la commune et devenues depuis la propriété de M. Marchal, notre maire actuel.

Si donc M. Marchal et M. Weiss, comme propriétaires se sont mis d'accord à ce sujet, il semble que personne n'ait le droit d'y trouver à redire. Toutefois il y a là une question de droit commun qu'il faudrait peut-être élucider, savoir : est-il permis à un propriétaire de disposer librement d'une source qui sort de son terrain au détriment de tous ceux situés en-dessous et qui jusqu'à présent en avaient aussi profité.

Voilà un premier point, lequel se trouve compliqué d'un second qui est à proprement parler la seule cause du différend qui règne aujourd'hui dans notre commune d'ordinaire si paisible.

Depuis quel temps nos fontaines ont considérablement baissé. Pourquoi ? C'est-ce que l'on ignore jusqu'à présent, vu qu'aucune fouille n'a été pratiquée à l'effet de se rendre compte de la cause de ce déficit : et que l'ingénieur appelé tout exprès pour examiner le bassin situé en face de chez M. le maire, est reparti sans même l'avoir ouvert.

On prétend d'une part que nos sources sont insuffisantes, et on veut nous contraindre moyennant une somme fixe une fois payée et une redevance annuelle d'accepter dans nos fontaines une part des eaux que M. Weiss va conduire à travers la commune ; de l'autre on prétend que nos sources actuelles suffiraient moyennant quelques travaux de réparation, et on voudrait les soumettre à un examen sérieux ; mais dans le premier camp on réplique que ceux du second sont incompetents dans la matière et qu'ils n'ont qu'à accepter les yeux fermés les rapports faits par les ingénieurs. De là la démission de presque tout notre conseil municipal. Il ne veut plus siéger s'il est notoirement et publiquement taxé d'incompétence.

Le conseil municipal revient assez rapidement sur sa décision de démissionner.

On assure que les conseillers se sont surtout laissé convaincre, parce qu'on avait agité fortement devant eux, le spectre d'une commission administrative !

Le Messin, 9 février 1893

Les travaux pour la pose de la conduite d'eau sont en route.

Les sources appartiennent à M. Weis et à M. Marchal Maire.

En fait le maire a vendu sa source à M. Weis. Il fait publier le 30/10/1892 dans *Le Messin* une lettre dans laquelle il se défend d'être propriétaire d'une des sources captées, toutes appartiennent à M. Weis (NDR).

Le captage prive les riverains situés en aval d'une ressource dont ils disposaient

Les fontaines de Lorry-lès-Metz coulent moins, mais sait-on pourquoi, le maire n'a pas fait faire de recherches.

Le maire veut passer un marché avec M. Weis,

Les conseillers municipaux prétendent que les sources de la Grand'Rue sont suffisantes,

Le Maire les traite d'incompétents,

Les conseillers démissionnent.

et vous savez que nos édiles ne sont revenus sur une démission collective qu'ils avaient donnée que parce que le premier magistrat de notre village a officiellement reconnu qu'il avait eu des torts.

Le Messin, 28 mai 1893.

La guerre de l'eau

À Lorry-lès-Metz, village de petits agriculteurs-vignerons attachés à leur terre, l'annexion n'a pas fait évoluer sensiblement la population ; pas comme en ville où des familles allemandes viennent s'installer, prennent la place des familles françaises parties en France ; pas comme à Ban Saint Martin où les militaires, allemands, arrivent en nombre.

On est encore français à Lorry-lès-Metz, on parle et on écrit en français, même au conseil municipal.

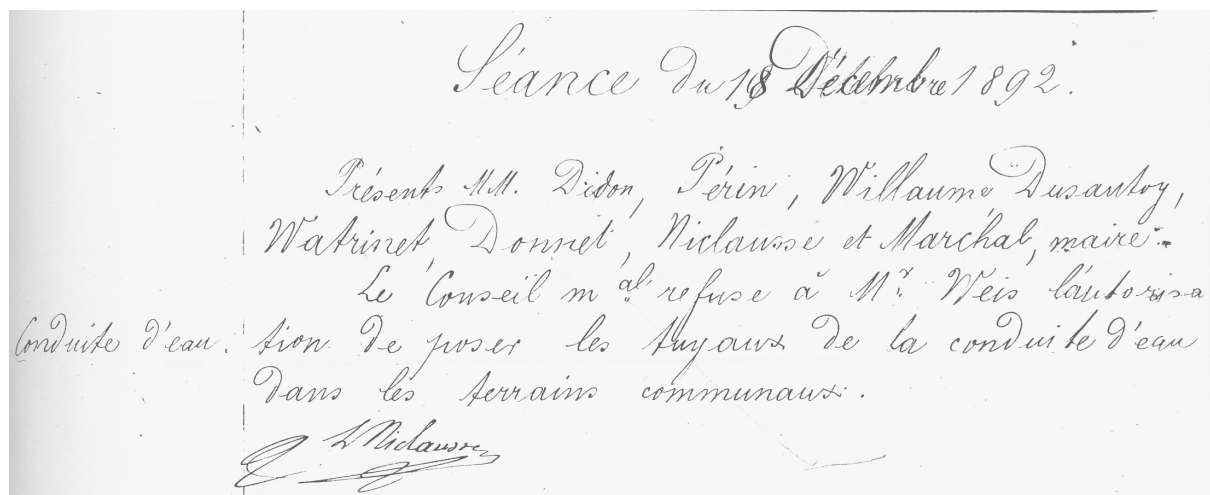
M. Weis est allemand.

Le Maire, lui, est du village bien sûr, mais il n'est pas élu par les membres du conseil municipal, il est nommé par l'autorité supérieure, par les Allemands.

Le Maire soutient le projet de M. Weis.

Ce contexte s'ajoute à l'éventualité d'avoir à payer l'eau qui coulait gratuitement jusque-là.

Voilà de bonnes raisons pour que le débat devienne passionné.



Le conseil municipal peut se réunir à nouveau, mais deux clans s'y opposent. D'un côté le maire et l'adjoint avec derrière eux M. Weis, de l'autre les conseillers municipaux.

On ne discute plus, la lutte est engagée. Le 18/12/1892 en conseil municipal :

Le conseil municipal qui a refusé l'eau de M. Weis pour les fontaines du village, lui interdit maintenant de poser une conduite sur le ban communal.

Alors le Maire tente une ruse pour faire revenir le conseil municipal sur ses décisions : il coupe l'eau des fontaines et prétend que pour la rétablir il faut se raccorder à la conduite de M. Weis. Mal lui en prend, la population n'est pas dupe.

Le Lorrain du 5 février 1893 donne la parole à un de ses abonnés lorriots :

« **Lorry-lès-Metz.** — On nous écrit, le 2 février :

« Au pain sec à l'eau claire », dit-on quelquefois. C'est, pour le pain sec, le cas du conseil municipal de Lorry qui, cette année, n'a pas reçu sa brioche traditionnelle à la fête scolaire du 27 janvier. Est-ce punition, est-ce économie, on ne le sait pas encore.

Mais pour l'eau claire, ce n'était pas le cas de la population de Lorry qui depuis quelque temps ne mangeait plus de soupe qu'à l'eau de purin. De tous côtés, l'eau débordait dans les rues devenues des lacs de glace, de boue et d'eau. Mais c'est en vain qu'on pistonnait les bornes-fontaines, les cors étaient gelés et fendus, disait-on, de toute nécessité il faudrait accepter les propositions refusées jusqu'ici, et en attendant, bonnes gens de Lorry, il fallait périr de soif ou tenir le bec... en l'air par ce temps-là.

Ils ne l'ont pas entendu ainsi, et ce matin, ils sont allés faire une démonstration devant la maison du Maire. Imaginez une petite scène de la grève des mineurs de la Sarre. Hommes en blouse ou veston, en brûle-gueule ou pipe Choquin : Nous voulons de l'eau. — Retirez-vous, leur dit-on, Monsieur n'est pas levé, il est malade. — Nous voulons de l'eau. — Laissez-nous tranquilles — et la porte se ferme. La soif rend terrible et qui sait ce qui serait arrivé !

Cependant un homme de bon conseil fait remarquer qu'il suffirait d'une clef pour ouvrir et visiter le bassin, il s'en retourne en députation et après pourparlers il obtient la fameuse clef. En un tour de main

le village a eu de l'eau en abondance. [...]

Quand on a dit que les cors étaient fendus, on se trompait donc ou on trompait le public : c'est ce que tout le monde pense. »

Le recours au tribunal

À Paris, en France, on est en pleine dans l'affaire Panama. L'eau du canal a une odeur de scandale.

À Metz, en Lorraine annexée, l'affaire des eaux de Lorry-lès-Metz fait les titres de la presse locale.

Les conseillers municipaux demandent l'autorisation d'actionner les tribunaux pour faire respecter leur décision du 18 décembre 1892

Séance extraordinaire du 3 Avril 1893.

Autorisation de M^r le Directeur d'arrondissement du 29 Mars 1893.

Présents MM. Watrinet, Périn, Didon, Dusautoy, Guillaume, Donnet, Niclausse et Marchal, maire.

MM. les Conseillers municipaux Watrinet, Périn, Didon, Dusautoy, Guillaume et Donnet demandent à qui de droit l'autorisation d'actionner au nom et aux frais de la commune tout concernant à la Délibération du 18 Décembre 1892, et qu'un défenseur avocat-avoué soit chargé des poursuites à exercer devant les tribunaux compétents dès qu'il y aura trouble.

Monsieur le Maire et Monsieur l'adjoint ne se rallient pas à la décision ci-dessus, attendu que la commune ne possède point de terrain sur lequel se

---1---

trouvent les eaux du Rhône et de la Crempeneau ; les dites sources se trouvent sur des terrains appartenant à M^r Weis ; conformément aux art. 281 et 282 du Règlement des chemins, de la loi du 18 Juillet 1837, art. 17 chif. 1, M^r le Maire et M^r l'adjoint ne s'opposent pas à ce que M^r Weis fasse passer la conduite d'eau sur les chemins communaux.

Observation : les Conseillers municipaux n'appliquent leur signature qu'à leur demande, 1^{er} alinéa de la présente Délibération.

E. Grosse, Guillaume, Didon, Périn
Dusautoy, C. Watrinet, A. Niclausse, L. Marchal

Le Président de la Lorraine refuse d'autoriser les conseillers municipaux à poursuivre en justice quiconque (c'est-à-dire Georges Weis) poserait des conduites d'eau sur la commune.

Les conseillers municipaux, réunis le 22 mai 1893, ne se tiennent pas pour battus :

Conduite d'eau
de M. Weis.

A défaut de l'autorisation demandée à la Présidence, le Conseil est d'avis d'actionner ^{au nom et aux frais de la Commune} M. Weis et les contrevenants sans autorisation, en vertu de l'article 55 de la loi du 18 juillet 1837, pour avoir contrevenu à la Délibération du 3 avril 1893 (le Maire et l'adjoint ^{responsable} à signer cette Délibération)

Une tentative de médiation du Président de la Lorraine échoue.

Le 31 mai 1893 le *Messin* publie la lettre d'un abonné sous le titre

« Lorry-lès-Metz – On écrit au *Messin* »

La lettre rappelle le sujet de la discorde, puis :

« Il y a environ un mois que les conseillers municipaux ont été reçus en audience par M. le Président de la Lorraine, auquel ils ont respectueusement soumis les griefs qu'ils ont à faire valoir contre le Maire. Ils ont été, à ce qu'il paraît, écoutés avec bienveillance, mais tout reste tout de même dans le statu quo. Beaucoup d'habitants de la commune de Woippy ont aussi des droits à revendiquer sur les eaux du ruisseau en question. Dernièrement eux aussi ont dû se mettre en mouvement et signer une pétition pour s'opposer aux travaux de M. Weis. »

Dans les comptes rendus des réunions du conseil municipal on remarque alors que le recours aux tribunaux nécessite de préciser toutes les données de l'Affaire.

Le 23 novembre 1893 le Conseil décide de faire procéder à l'abornement des chemins dans le secteur du captage. (Le maire et l'adjoint ne signent pas la délibération.) Il s'agit de prouver que la source de la Cremeneau est sur un chemin communal et non sur un terrain privé et qu'en conséquence elle n'a pas pu être vendue.

Puis le 4 mars 1894, les conseillers municipaux lancent la procédure en justice :

Séance du 4 Mars 1894.

Présents MM. Jénot, Donnet, Dusauboy, Didon, Perin, Wakinet, Willaume, Nicolausse adj^t.

Le Conseil m^{al} après avoir pris connaissance le 24 Février 1894 seulement de la lettre de Monsieur le Directeur d'arrondissement en date du 12 Janvier 1894 qui autorise le Conseil m^{al} à prendre une Délibération par laquelle il demande l'abornement à l'amiable et en cas de refus judiciairement de propriétés communales et privées, conformément à l'article 646 du code civil ;

le Conseil m^{al} est d'avis de s'adresser à M. Obrecht, avocat associé à Metz, qui est chargé par la présente Délibération d'actionner au nom et aux frais de la Commune :

Demande à exercer
en justice en
la présidence de M. l'adjoint
Nicolausse, suivant
le M. le Directeur d'arr.
du

Une tentative de médiation se devine en 1897. Le 10 janvier le Maire est M. Müller, il n'assiste pas à la réunion du conseil municipal qui est présidée par l'Adjoint M. Godfrin :

Le Conseil m'a refusé l'offre de 1000 Mark
faite par M. Weis pour l'arrangement du procès en
cours. Il demande la somme de deux mille Mark
pour indemnité des chemins occupés par la conduite

d'eau et la continuation du paiement des 20 Mark an-
nuellement et à perpétuité pour la reconnaissance des
chemins de la commune.

Il demande que les frais du procès en cours soient
remboursés entièrement par M. Weis et que celui-ci
s'engage à fournir pour toujours un filet d'eau
courante à l'endroit de la source; en outre que le
chemin détruit dans le pré Marchal reste à l'endroit
où il était et avec la largeur indiquée au tableau
des chemins; enfin qu'une réparation des chemins que
pourrait occasionner la conduite d'eau reste à la charge
de M. Weis.

Dans la même délibération le conseil nomme une commission chargée d'obtenir les copies des documents officiels qui sont utilisés dans le procès ; puis le 11 avril 1897 désigne M. Fridrici, archiviste de la ville de Metz, expert traducteur, « pour vérifier et traduire les pièces du procès ».

La commune perd son procès et fait appel

Le 2 septembre 1900 le Maire, qui est maintenant M. Godfrin, donne lecture au conseil municipal du jugement du Tribunal régional de Metz en date du 4 avril 1900 et invite le Conseil à en délibérer :

« Après discussion, la majorité des conseillers municipaux émet des doutes quant à la validité d'une vente faite à la Fortification du sentier dit du fond du Rhône. En conséquence, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, sollicite l'autorisation pour plaider ledit procès à la cour de Colmar... Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, vote la somme de trois cents Mark comme provision demandée par M. le D. Blumenshal, avocat à Colmar, pour la plaidoirie du procès en question »

Le 22 octobre 1903 Georges Weis meurt subitement

Eva, sa seconde épouse, le suit dans la tombe le 12 novembre 1903.

Ses enfants, issus de ses deux mariages, se disputent la succession. Certains biens sont vendus.

En 1914 la guerre éclate. À la demande de l'armée, Lorry-lès-Metz adhère à la Commission syndicale des eaux de Gravelotte, Saint Privat et de la vallée inférieure de l'Orne ancêtre du Siegvo.

En 1918, quand la Moselle redevient française, tous les descendants de Georges Weis sont expulsés et leurs biens saisis comme sont saisis et redistribués par l'État français, les biens de tous les ressortissants allemands.

Aujourd'hui une zone de captage d'eau s'étend sur la Cremeneau, le Rhône, la Droite Côte. Elle appartient à la ville de Metz qui en a confié l'exploitation à la Société mosellane des eaux (SME). L'eau traverse Lorry-lès-Metz, et, à La Bonne Fontaine, entre dans le réseau de distribution de la ville de Metz. À Lorry-lès-Metz seuls les lavoirs du Thème et de Vigneulles sont encore alimentés par des sources. Et le Rhône coule paisiblement ses eaux claires au long des jardins fleuris du beau quartier de Vigneulles.

EN PASSANT PAR SAINT AVOLD ...

Françoise Bitaud

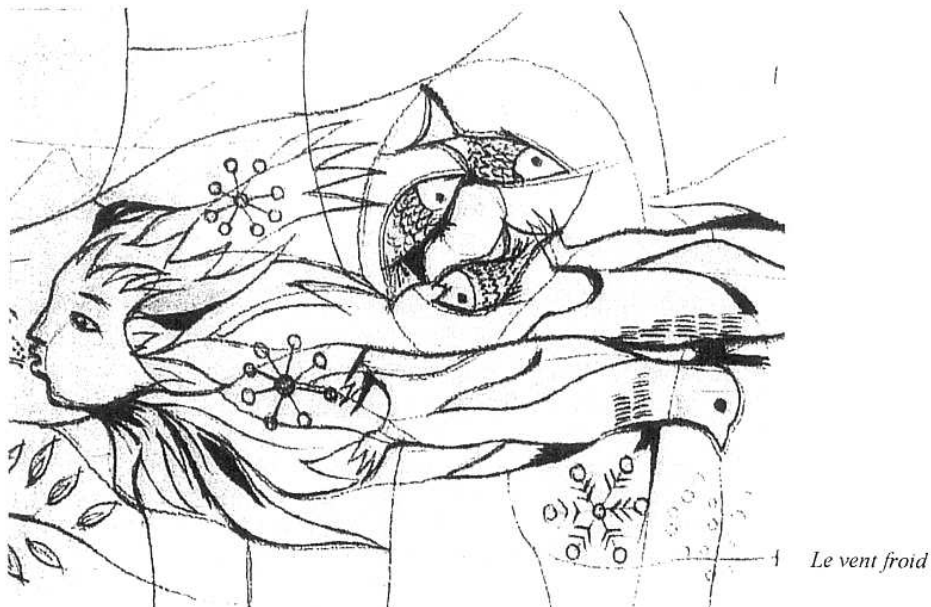
Dans le cadre des manifestations organisées par l'Office du tourisme de Saint-Avoid pour le 20^{ème} anniversaire de la mort de l'artiste Arthur Schouler (1927-1984) (auquel nous devons les vitraux de l'église de Lorry-lès-Metz), nous avons répondu à l'aimable invitation de Madame Arthur Schouler en participant à la visite commentée des vitraux de l'abbatiale Saint Nabor à Saint Avold ; une première en date du 15 avril, regroupait 4 de nos adhérents. (Une seconde visite, le jeudi 6 mai, voyait une délégation plus importante de notre association puisque regroupant 22 personnes.)

Sous la conduite de J. Stocker, nous avons pu admirer cette abbatiale Saint Nabor édifiée de 1755 à 1769 selon les plans de Dom Léopold Durand. Comme à l'origine, selon la mode du XVIII^{ème} siècle, la lumière pénètre à profusion dans l'édifice.

Les vitraux qui ornent les verrières ont été réalisés par Arthur Schouler entre 1969 et 1971, en remplacement des vitraux provenant des ateliers Zettler de Munich, mis en place en 1910 et soufflés lors du bombardement de 1944.

Représentant une surface de 420 m², ces verrières modernes sont remarquables par leur délicatesse, leurs couleurs, leurs dessins et constituent l'œuvre majeure d'Arthur Schouler dans son pays. (cf. plan et descriptif des motifs des vitraux)

Au terme de ces deux heures de découverte, un repas amical nous a réunis autour de Mme Schouler et d'une Responsable de l'Office du Tourisme de Saint Avold qui nous ont incités à prolonger notre visite en venant admirer l'exposition « *Vitrail et Tiffany à Saint Avold* » dans le hall de l'hôtel de ville, où nous avons pu retrouver un éventail des œuvres du Maître Arthur Schouler, dans une présentation particulièrement soignée.



Sur le chemin du retour, brève halte au Cimetière Américain de St Avold, géré par l'A.B.M.C. (American Battle Monuments Commission) fondée par le Congrès des Etats-Unis en 1923, branche autonome du pouvoir exécutif du gouvernement et qui a pour mission de conserver la mémoire des sacrifices et des exploits des forces militaires américaines là où elles servirent depuis le 6 avril 1917, date d'entrée des Etats-Unis dans la Première Guerre Mondiale.

Ce cimetière couvre une superficie de 46 hectares de paysage vallonné, à l'ouest de la région minière sarroise. C'est le plus grand cimetière militaire américain de la Deuxième Guerre Mondiale en Europe. La libre disposition du terrain, sans frais ou taxes d'aucune sorte, fut accordée à perpétuité par le gouvernement français.

Sur le sommet de la colline au sud-est, se trouve le *Mémorial*, grand parallépipède, haut de plus de 20 m, en pierre d'Euville de la région de Commercy (Meuse). Il est flanqué des *Murs des Disparus*, devant lesquels flotte chaque jour le drapeau américain.

Au-dessus de l'entrée du mémorial se dresse, haute de près de huit mètres et taillée dans de la pierre d'Euville, la silhouette de Saint Nabor, qui a donné son nom à Saint-Avold, bénissant ceux qui reposent ici et ceux qui sont commémorés sur les Murs des Disparus.

A l'intérieur, sur le mur gauche, une immense carte en céramique vernissée retrace les opérations en Europe depuis le débarquement en Normandie jusqu'à la fin des hostilités. Une carte plus petite, intitulée « de la Moselle au Rhin », illustre les combats dans la région de St Avold.

Les drapeaux de différents services de l'armée américaine sont suspendus en haut du mur au dessus des cartes et sur le mur opposé.

De part et d'autre de la porte se trouvent, à droite en anglais et à gauche en français l'inscription commémorative suivante : « LES ETATS UNIS D'AMERIQUE, FIERS DES EXPLOITS DE LEURS FILS, HUMBLES DEVANT LEURS SACRIFICES, ONT ERIGE CE MONUMENT A LEUR MEMOIRE ».

La chapelle : sur le mur ouest, face à la porte, cinq personnages sculptés sont éclairés du nord par une haute fenêtre. Cet ensemble représente la lutte éternelle pour la liberté, symbolisée par le jeune homme au centre du groupe. A ses côtés figurent des héros militaires et religieux qui, à travers l'histoire, ont pris part à cette lutte : le roi David, l'empereur Constantin, le roi Arthur et Georges Washington. Au-dessus de ces sculptures on peut lire : « NOS COMPATRIOTES - ENDURANT ET DONNANT TOUT AFIN QUE L'HUMANITE PUISSE VIVRE EN LIBERTE .

Le mur qui porte ce groupe sculptural, derrière l'autel, est en pierre calcaire de Massangis (Côte d'Or). L'autel est en marbre vert français, dit « marbre Patricia ». Les deux bancs sont en calcaire d'Euville.

Les *Murs des Disparus* comportent 444 noms. A leurs extrémités l'on peut lire en anglais et en français l'inscription suivante : « SUR CE MONUMENT SONT GRAVES LES NOMS DES COMBATTANTS AMERICAINS QUI AYANT FAIT A LEUR PATRIE LE DON DE LEUR VIE REPOSENT EN DES LIEUX INCONNUS ».

Le *cimetière* proprement dit est accessible par un large escalier situé devant le Mémorial. Il est composé de neuf carrés de tombes disposés de façon symétrique et délimités par des sentiers harmonieusement dessinés. Les stèles sont rigoureusement alignées, une Etoile de David signalant les combattants de confession israélite, une croix latine tous les autres.

Cent cinquante et une stèles indiquent les tombes « d'inconnus » ; vingt-huit couples de frères reposent côte à côte ; à un endroit, trois hommes dont les noms sont connus, sont inhumés ensemble et une plaque en bronze sur la tombe commémore leur identité. Les noms de quatre combattants décorés de la Médaille d'Honneur américaine sont gravés en lettres d'or sur les stèles.

Le cimetière est entouré d'une forêt de pins sylvestres, de hêtres, de chênes et d'érables. De la couleur a été introduite non seulement par des arbustes à fleurs, mais aussi par des parterres de roses rouges sur la terrasse du Mémorial et le long de la pelouse centrale.

Beaucoup d'émotion ressentie en ce lieu du souvenir



La source du Rhône à Lorry-lès-Metz

Merci

- à Mlle Mathieu Maire de Lorry-lès-Metz et aux secrétaires de mairie, pour leur collaboration généreuse et souriante,
- à Jean Marie Reitz de Lessy pour les documents qu'il nous a fournis,
- à Philippe Thoen de la Société d'Histoire de Woippy qui pense toujours à nous dans ses propres recherches,
- à Rémy et Simone Matte pour toutes les informations qu'ils nous ont fournies et la grande chaleur de leur accueil.

ISSN 1777 9820



9 771777 982004